



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E94921

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/04/2012

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/06/2023  
50 000

Raison sociale : POIROT STEPHANE

485 RUE DE L'EGLISE  
88460 LA BAFFE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EPINAL 2012B278

Siret : 751 180 241 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 88 7336

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1277531

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1277531

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 03 29 33 24 37

Portable : 06 07 65 63 06

Site Internet : www.s.poirot.fr

E-mail : poirot.stephane@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
POIROT STEPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL / POIROT ARNAUD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2021
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/01/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY  
18 ALLEE DE LONGCHAMP  
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.